

DEPARTEMENT  
DE LA DROME

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NYONS

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29
PROCURATIONS : 2		

Séance du 16 NOVEMBRE 2022

Date de la convocation
10 novembre 2022

Date d'affichage
10 novembre 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX  
et le SEIZE NOVEMBRE

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

**Présents :** M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ  
M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjoints,  
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. MOUTARD  
M. CARRERE - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT -  
Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE, Conseillers Municipaux.

**Absents avec procuration :** Mme MACIPÉ - M. VAN ZELE.

**Secrétaire de séance :** M. ALLÉE

2022 - 11 - 100

MARCHES PUBLICS

Foyer des jeunes travailleurs – 2° phase de travaux Lots N° 1 à N° 9  
Choix des lauréats

**RAPPORTEUR :** M. Jean-Luc GREGOIRE

### DESIGNATION DU PROJET :

Cette 2° phase de rénovation du Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) consiste à rénover totalement les 2 derniers studios du rez-de-chaussée. De plus, compte tenu d'un besoin en logements saisonniers, la tranche conditionnelle de travaux prévoit également la création de 3 nouveaux studios, dont 1 PMR, en lieu et place des locaux administratifs actuels.

Les locaux administratifs du Foyer des Jeunes Travailleurs seront installés dans le bâtiment central (GRETA) qui fait l'objet de la tranche ferme.

### ALLOTISSEMENT :

- Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers
- Lot n° 2 : Maçonnerie générale
- Lot n° 3 : Menuiserie
- Lot n° 4 : Serrurerie / Métallerie
- Lot n° 5 : Isolation / Plâtrerie
- Lot n° 6 : Revêtements de sols et murs
- Lot n° 7 : Peinture / Nettoyage
- Lot n° 8 : Courant fort / Courant faible
- Lot n° 9 : Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie

### DESIGNATION DES PRINCIPAUX TRAVAUX :

#### Tranche ferme :

- Aménagements extérieurs maçonnerie
- Terrassements, accessibilité et reprise des réseaux divers
- Surélévation du rez-de-chaussée (zone PPRI)
- Aménagement des locaux administratifs (Ex GRETA)

#### Tranche conditionnelle :

- Végétalisation / Arrosage
- Reprises et agrandissement des menuiseries extérieures / Ravalement
- Végétalisation devant ancien bâtiment central
- Création des nouveaux studios
- Rénovation des logements du rez-de-chaussée

.../...

Tranche conditionnelle :

- Végétalisation / Arrosage
- Reprises et agrandissement des menuiseries extérieures / Ravalement
- Végétalisation devant ancien bâtiment central
- Création des nouveaux studios
- Rénovation des logements du rez-de-chaussée

La procédure choisie est la procédure adaptée conformément à l'article L 2123-1 du code de la commande publique.

**LA CONSULTATION S'EST DEROULEE SELON LES ETAPES SUIVANTES :**

- 1 – Avis d'appel à concurrence : du 17 août au 30 septembre 2022
- 2 – Réception de 13 offres, le lot n°4 n'est pas pourvu.
- 3 – Analyse des offres : semaine 42
- 4 – Négociations :
  - Justification de l'offre de la SAS RIGOUDY (35% en dessous de l'estimation)
  - Demande de confirmation des prix du lot 8 (écarts importants)
- 5 – Désignation des lauréats lors de la commission d'appel d'offres réunie le 9 novembre 2022.

**LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES REUNIE LE 9 NOVEMBRE 2022 A RETENU LES ENTREPRISES SUIVANTES :**

Lot n°1 : Voirie & réseaux divers  
Entreprise : FERRAND-LOREILLE

Montant tranche ferme : ..... 22 884,24 € TTC  
Montant tranche conditionnelle : ..... 4 147,20 € TTC

Lot n°2 : Maçonnerie générale  
Entreprise : VIAL & FILS

Montant tranche ferme : ..... 14 450,40 € TTC  
Montant tranche conditionnelle : ..... 42 474,72 € TTC

Lot n°3 : Menuiserie  
Entreprise : SAME

Montant tranche ferme : ..... 45 957,60 € TTC  
Montant tranche conditionnelle : ..... 28 502,40 € TTC

Lot n°4 : Serrurerie / Métallerie

Entreprise : .....  
Montant tranche ferme : ..... € TTC  
~~Montant tranche conditionnelle : ..... € TTC~~

INFRUCTUEUX

Lot n°5 : Isolation / Plâtrerie  
Entreprise : SAS DUFOUR

Montant tranche ferme : ..... 29 318,40 € TTC  
Montant tranche conditionnelle : ..... 19 754,16 € TTC

Lot n°6 : Revêtements de sols & murs  
Entreprise : SAS RIGOUDY

Montant tranche ferme : ..... 9 963,18 € TTC  
Montant tranche conditionnelle : ..... 17 765,40 € TTC

Lot n°7 : Peinture / Nettoyage  
Entreprise : PROPEINTURE

Montant tranche ferme : ..... 9 354,00 € TTC  
Montant tranche conditionnelle : ..... 12 990,00 € TTC

Lot n°8 : Courant fort / Courant faible  
Entreprise : EURRELEC

Montant tranche ferme : ..... 37 112,76 € TTC  
Montant tranche conditionnelle : ..... 33 665,22 € TTC

Lot n°9 : Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie  
Entreprise : EURRELEC

Montant tranche ferme : ..... 5 532,00 € TTC  
Montant tranche conditionnelle : ..... 25 260,00 € TTC

**MONTANT TOTAL (Lots n° 1 à 9)**

TF = ..... 174 572,58 € TTC  
TC = ..... 184 559,10 € TTC

SOIT UN MONTANT TOTAL TF + TC = ..... 359 131,68 € TTC

.../...

CONSEIL MUNICIPAL du 16 novembre 2022

Commune de NYONS (26110)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les marchés de travaux pour le Foyer des Jeunes Travailleurs – Phase 2 - lots n°1 à n° 9 de la tranche ferme,
- DIT que les marchés de travaux de la tranche conditionnelle seront affermés ultérieurement selon l'avancée du règlement des litiges de la phase 1,
- AUTORISE Monsieur le Maire à les signer et les faire exécuter.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,  
Maire de NYONS

